



08/07/2024

Mise à jour Autres dénominations Infection À VIH-HIV

Informations relatives à CHUV / Stérilisation

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et VIH 2)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

Lors de rapport sexuel non-protégé avec une personne infectée

Lors de blessures avec des instruments piquants/tranchants souillés par du sang d'une personne VIH-positive

Lors d'échanges de seringues entre toxicomanes

\bigcirc	Les enfants de mère VIH-positive non-traitée peuvent s'infecter dans la période périnatale
\bigcirc	Anciennement par administration parentérale de sang ou de produits sanguins contaminés

Période d'incubation

Virémie détectable 7 à 30 jours après l'exposition

Durée d'infectiosité

Une personne infectée reste potentiellement infectieuse à vie.

Le risque de transmission est très faible voire nul chez une personne sous trithérapie au long cours avec charge virale indétectable à plusieurs repsises

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



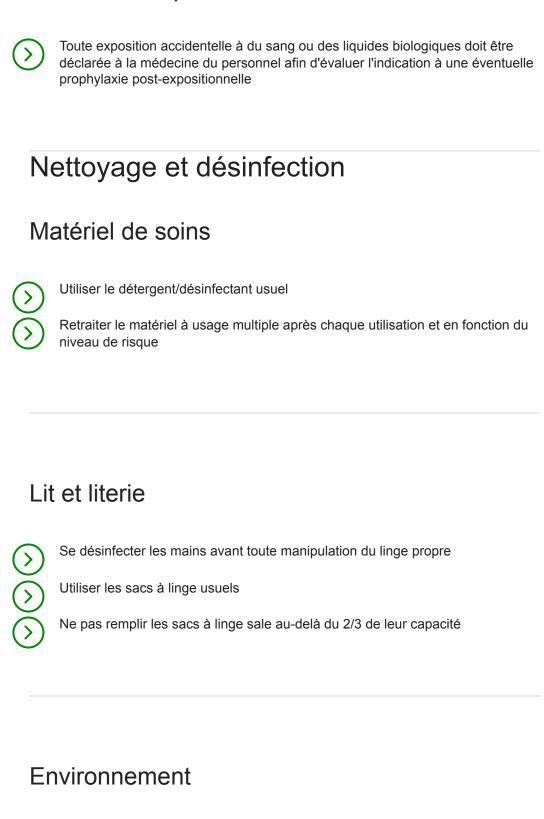
Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

(>)	Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro- alcoolique
Gá (>)	ants Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
ВІ	ouse de protection Si risque de projections de liquides biologiques
M (>) (>)	asque de soins Si risque de projections de liquides biologiques Lors de symptômes respiratoires
Lu ③	unettes de protection Si risque de projections de liquides biologiques

Mesures complémentaires



(2)	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
\odot	Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
\bigcirc	Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Infection à VIH: Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine après confirmation du laboratoire

